

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 25  
Membres votants : 29

Le 25 octobre 2022 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Date d'envoi de la convocation : le 19 octobre 2022.  
Date de publication de la convocation : 20 octobre 2022

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERRECHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, M. Michel VAN-PRAET, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, Mme Nathalie COLIN, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR

Etaient absents :

Mme Armelle BRARD a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERRECHIA  
Mme Simone JOURAND a donné procuration à Eric BOSSER  
M. Didier LOAS a donné procuration à Michel COLLOREC  
M. Jean-Jacques COLIN a donné procuration à M. Didier GUILLON

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Mme Véronique MADEC

Date de transmission au contrôle de légalité : 28 OCT. 2022

Date de publication : 28 OCT. 2022

Délibération n° 2022-128 : Désignation d'un secrétaire de séance

Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

Vu les articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Article unique : De nommer Mme Véronique MADEC en qualité de secrétaire de la séance.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOC'H



A blue circular official stamp of the Municipality of Audierne is visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AUDIERNE' and 'LE MINISTRE'.

La Secrétaire de séance,  
Véronique MADEC

